

Lancement du plan canicule 2026 par le CCAS

À l'approche de la période estivale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dinard déploie son dispositif annuel de prévention dans le cadre du plan canicule. Celui-ci sera activé du 1er juin au 15 septembre 2026.

Ce service s'adresse à l'ensemble des habitants, avec une attention particulière portée aux plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs.

Ce dispositif permet notamment d'assurer un suivi régulier des personnes inscrites, via des appels téléphoniques et, si nécessaire, la mise en place d'interventions adaptées en cas de situation préoccupante.

Le CCAS invite les personnes concernées, ainsi que leurs proches ou leurs voisins, à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre communal. Simple et gratuite, cette démarche permet aux services municipaux d'assurer une veille attentive pendant les épisodes de canicule.

Pour toute information ou inscription, le CCAS de Dinard est joignable au 02 99 46 50 99.

La mobilisation de tous est essentielle pour protéger les plus vulnérables et faire face sereinement aux périodes de fortes chaleurs.

Vos contacts

Caroline Ferrasson

Directrice Communication

0299163121

caroline.ferrasson@ville-dinard.fr

Hélène Le Pogam

Adjointe Communication

0299161424

helene.lepogam@ville-dinard.fr

VILLE DE DINARD COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Julie Fagard

Chargée de communication

0299161601

julie.fagard@ville-dinard.fr

Cédric Lirochon

Chargé de communication

cedric.lirochon@ville-dinard.fr